

Image not found or type unknown



LA JUSTICE CONGOLAISE AU BANC DES ACCUSES?

publié le **21/06/2010**, vu **3505 fois**, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

Publication Date:

Jun 02 2010

ISBN/EAN13:

1453608664 / 9781453608661

Page Count:

186

Binding Type:

US Trade Paper

Trim Size:

6" x 9"

Language:

French

Color:

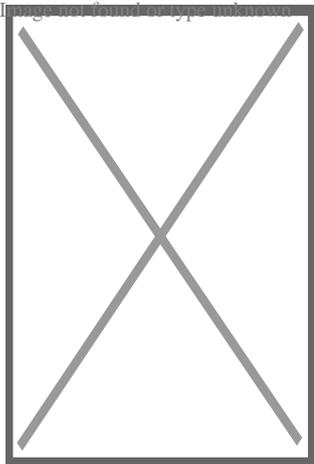
Black and White

Related Categories:

Law / General Practice

<https://www.createspace.com/3458686>

La Justice Congolaise au Banc des Accusés ?



Authored by Dr. Joseph Yav Katshung

Preface by Mr. Michel Houben

Contributions by Mr. Marcel Yabili Yalala Asani, Mr. Gabriel Muhiya Tunga, Mr. Dieu-Donné Wedi Djamba, Mr. Valérie Kabeya Vuluka, Mr. Junior Mumbala Abelungu

L'accès à la justice est l'une des bases primordiales sur lesquelles repose une société démocratique. Aussi, le degré de civilisation d'un peuple se mesure à la qualité de sa justice. Cela a comme corollaire que la « JUSTICE » est garante de la sécurité juridique, son organisation doit être à la fois performante, compréhensible voire accessible pour les justiciables.

La Justice au Congo ne cesse de faire la une de l'actualité. La multiplication, au fil du temps, des défis et dénis de justice ont rendu la justice confuse, coûteuse et illisible. Il en résulte un affaiblissement tangible de la crédibilité de l'institution.

Comment dès lors éviter qu'une telle catastrophe ne perdure, au risque d'insécuriser tout le tissu socio-économique du Congo? Pour tout dire, comment dès lors reposer de manière audible et citoyenne la question de la place de la Justice dans notre société ?

Cet ouvrage collectif sous forme de monographie, offre une occasion d'épingler que la Justice, comme institution, se trouve à la fois confrontée à une pénurie persistante, à une demande sociale croissante et parfois contradictoire, etc. Du citoyen moyen à l'élite congolaise en passant par les politiques, les voix s'élèvent pour demander une réforme de la justice. Oui, mais de quelle ampleur ? Faut-il remettre à plat tout le système judiciaire ou au cas par cas et étape par étape ? Les opérateurs judiciaires sont-ils auteurs et/ou victimes du dysfonctionnement de la justice ? L'indépendance de la justice est-elle réellement garantie en RDC? Quelles garanties offre-t-elle contre les abus et égarements?

<https://www.createspace.com/3458686>